



## FOIRE AUX QUESTIONS

### « CONCOURS NAI'A VILLAGE VOUS OFFRE VOS VACANCES »

#### 1. Puis-je déposer un avis sur les 2 plateformes (TripAdvisor et Google) ?

Oui.

En déposant votre avis sur les 2 plateformes (TripAdvisor et Google), vous participerez aux 2 tirages au sort. 2 chances de gagner !

#### 2. Quelle note donner ?

Celle que vous voulez !

La notation de 1 étoile (très mauvais) à 5 étoiles (excellent) est subjective... C'est votre propre évaluation de votre séjour.

Pour vous aider, dites vous que 3 étoiles est la note centrale, donc celle d'un séjour simplement moyen. Au-dessus, le 4 correspond à un bon séjour vraiment réussi, le 5 à un excellent séjour (mais ne signifie pas pour autant la perfection !). Au-dessous, le 2 correspond à un mauvais séjour, le 1 à un séjour... horrible !

Si vous hésitez entre deux notes, lisez les commentaires de ceux qui ont déposé ces notes avant vous, cela pourra peut-être vous aider à vous décider.

Evidemment nous espérons que votre séjour était excellent, même s'il n'a pu être parfait, et nous sommes heureux de recevoir des notes de 5 étoiles ! A ce jour, nos clients nous ont plutôt donné d'excellentes notes, et c'est une grande satisfaction pour nos équipes. Mais nous comprenons que certains clients aient moins apprécié que d'autres leur séjour.

Vous pouvez également vous repérer par rapport à la moyenne des avis laissés. Si vous pensez que votre séjour a été au-dessus de la moyenne de nos clients mettez une note au moins égale à la moyenne donnée par ceux-ci, si vous pensez que votre séjour a été au-dessous de la moyenne mettez une note au-dessous.

#### 3. Nous sommes venus en famille au Nai'a Village, tous les membres de la famille peuvent-ils participer au jeu en laissant leur avis ?

Oui.

Toutes les personnes ayant séjourné au Nai'a Village peuvent participer, y compris les membres d'une même famille, en exprimant leur avis sur l'une des deux plateformes (TripAdvisor, Google) ou les deux. Toutefois, lors du tirage au sort, le règlement stipule qu'un seul séjour peut être gagné par famille (même nom, même adresse) !

#### 4. Je suis propriétaire d'un mobil-home au Nai'a Village, puis-je participer ?

Oui.

Toutes les personnes ayant séjourné au Nai'a Village peuvent participer, qu'ils louent une parcelle à l'année pour leur mobil-home ou qu'ils aient loué une parcelle pour une nuit pour leur tente ou leur caravane ! Sans oublier, évidemment, tous ceux qui ont loué un hébergement.

#### 5. J'ai déjà évalué Nai'a Village suite à un séjour il y a plusieurs semaines/mois, suis-je considéré comme participant au concours ?

Oui.

Les personnes ayant exprimé leur avis sur l'une de deux plateformes (TripAdvisor ou Google) participent automatiquement au tirage au sort, sauf si elles nous ont exprimé leur refus de participer.

Attention cependant, cet avis ne doit pas être plus ancien que **le 01 juin 2023** sur TripAdvisor et sur Google.